



Communication On Progress (COP) 2012

Juin 2013

Notre entreprise POCHECO

POCHECO depuis 1928 produit deux milliards d'écoveloppes par an pour les grands comptes publics, parapublics et privés, banques, assurances, opérateurs de téléphonie et producteurs d'énergie européens. A chacun de nos investissements, nous nous imposons trois objectifs : baisse de l'impact sur l'environnement ; baisse de la pénibilité et ou de la dangerosité des postes ; gain de productivité. S'il manque un seul critère nous repensons notre projet.

Certifiés QSE (Qualité ISO 9001, Sécurité OHSAS 18001 et Environnement ISO 14001) et très impliqués dans les engagements du développement soutenable depuis près de vingt ans, nous traitons en amont les ressources et matières premières de nos produits, le processus de production, la gestion des déchets et le site de production, bâtiments compris.

Pour aller plus loin dans sa démarche RSE et notamment sur le plan sociétal, POCHECO diversifie son activité.

POCHECO a fondé une association à but non lucratif et d'intérêt général. Elle a été le principal mécène les 1ères années, aujourd'hui cette association est autonome.

Elle souhaitait agir pour l'environnement localement. POCHECO Implanté au coeur d'un Village et d'un parc naturel protégé, prend très au sérieux les thématiques de protection de la biodiversité et du reboisement de la région. (7% de taux de boisement contre 27% à l'échelle nationale). Elle s'est donc préoccupée de cette problématique en créant POCHECO CANOPEE REFORESTATION qui fédère les habitants du village en menant des actions de plantation en partenariat avec des agriculteurs locaux. L'association a ainsi planté plus de 15 000 arbres depuis 2009.

POCHECO a lancé une activité de conseil en environnement pour d'autres entreprises. C'est une façon de déployer les connaissances acquises au sein de l'entreprise, diffuser des bonnes pratiques. L'activité se nomme POCHECO CANOPEE CONSEIL et conseille les entreprises en écolonomies (écologie + économie) pour démontrer qu'il est plus économique de travailler de façon écologique.

Renouvellement de l'engagement du Président, Emmanuel DRUON

POCHECO est membre du Pacte Mondial depuis 2010. Nous renouvelons notre engagement pour l'année 2013. Chaque année, nous nous fixons des objectifs d'amélioration en accord avec les principes du pacte.



Monsieur Emmanuel DRUON
Président de POCHECO

à

Monsieur le Secrétaire Général,
Nations-Unies
New York –NY 10017
ETATS UNIS

A Forest / Marque, le 20 juin 2013

Déclaration de soutien aux principes du Global Compact,

Monsieur le Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de renouveler le soutien de POCHECO aux dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'Homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons notre volonté de développer ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à continuer de les intégrer dans notre stratégie d'entreprise.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons public le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Vous trouverez ci-joints, les principes du Pacte Mondial que nous avons développés à POCHECO.

Je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire Général, à l'expression de ma très haute considération.

Emmanuel DRUON
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be "E. Druon", with a large, stylized flourish extending to the right. Below the signature is a small, handwritten letter "B".

Cette année, nous renouvelons de nouveau notre engagement envers les principes du Pacte Mondial, nous illustrons les améliorations que nous avons produites pour les principes 1, 3, 6, 7 et 8

Les actions mises en place en 2012 apparaissent en jaune dans le texte qui reprend l'ensemble de notre démarche.

LES DIX PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT

Droits de l'homme :

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence

- En 2013 : Nous ajouterons une clause sur le respect des droits de l'homme dans tous les cahiers des charges de nos achats stratégiques. Cette démarche est en cours. Cela concernera 96% de nos achats de matières premières, et 73% de l'ensemble de nos achats (comprenant service, énergie, matériel...)

- Nous rendons régulièrement visite à nos partenaires nationaux et européens de façon à vérifier qu'ils respectent leurs engagements et que les produits achetés entrent dans notre politique QSE.

Principe 2 : à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violation des droits de l'homme

- Dans notre démarche, tous les investissements réalisés sur le Produit, Process ou Bâtiment doivent respecter trois critères :

- la réduction de la pénibilité des postes et l'amélioration des conditions de travail
- la réduction de l'impact sur l'environnement
- l'amélioration de la productivité ou de la rentabilité

Si un des critères n'est pas respecté l'investissement est repensé.

Ces trois piliers ont assuré un développement progressif et continu à travers la conception d'un éco-produit, l'optimisation des processus de fabrication et la rénovation du bâtiment.

- Diminution des risques sécurité pour les employés :

En 2011, nous avons mené un gros travail de réduction du bruit dans les ateliers de production. Notre objectif était d'atteindre un niveau inférieur à ce qu'impose la réglementation (c'est-à-dire moins de 80db dans tout l'atelier de production). Nous avons investi dans de nouveaux carters anti bruit, nous avons équipé tous les opérateurs de

bouchons d'oreille moulés (moins 20% d'exposition au bruit). Nous avons investi plus de 200 000 euros pour ce projet et nous avons travaillé en étroite collaboration avec des partenaires spécialistes et la CARSAT (organisme de l'assurance maladie).

Nous avons réduit les risques TMS (trouble musculo-squelettiques) et les maladies professionnelles en investissant dans le matériels de production pour éviter les charges lourdes (ex : changeur de bobine automatique) mais aussi en sélectionnant des matières premières moins nocives pour la santé (ex : colles et encre à base d'eau plutôt qu'avec des solvants).

Conditions de travail :

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

- Des réunions Développement sont organisées chaque semaine depuis 2011. Il s'agit en fait de Brainstorming avec tous les employés volontaires et disponibles (en général, nous sommes 20 personnes dont l'équipe dirigeante). Ces réunions ne sont pas qu'une présentation des projets de la société. Elles traitent également des sujets sociaux, économiques et de la vie de l'entreprise. Elles sont un réel travail de fond, un déploiement de l'esprit d'équipe et aboutissent généralement à une réflexion collective. Ce qui permet à POCHECO de trouver de nouveaux projets, de nouvelles idées de produits, d'activités. Ensuite nous demandons qui veut être le chef de projet et enfin, au cours de ces réunions, nous aidons le chef de projet à avancer sur la mise en place de l'idée. C'est au sein de ces réunions qu'ont émergés POCHECO CANOPEE CONSEIL et POCHECO CANOPEE REFORESTATION.

- Des réunions d'information avec tous les employés sont organisées tous les trimestres. A cette occasion, notre président expose les résultats financiers de l'entreprise, les actualités marquantes et les projets.

- Des entretiens professionnels individuels sont programmés tous les ans.

- 2012 : Nous proposons des formations de français à tous les collaborateurs de l'entreprise qui le souhaitent. Plusieurs groupes de plusieurs niveaux sont créés. Des cours de grammaires, de conjugaison, d'orthographe, des dictées... Il s'agit de proposer à nos collègues une meilleure maîtrise de la langue pour pouvoir mieux exprimer sa pensée. Savoir s'exprimer correctement est une forme de liberté. Cela permet également à chacun de proposer clairement des idées d'actions pour l'entreprise. En 2012, 10% des collaborateurs de POCHECO ont participé à cette formation dont la durée était en moyenne de 20 heures par personne.

Principe 4 : l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire

- La formation et la polyvalence des équipes favorisent la répartition équitable des missions.

- Droit à la formation pour tous mis en avant.

Nous doublons le montant alloué aux formations par rapport à ce que nous recevons de notre OPCA (50 000 € par an). Cette action a pour mérite d'améliorer la qualité de produit et de service rendu à nos clients. Nous améliorons nos méthodes de travail, sommes plus rigoureux, nous réduisons les stress au travail, nous fidélisons nos collaborateurs, nous diminuons les coûts de non qualité.

A titre d'exemple : pour la formation, nous avons pourvu 708 heures de formation en 2011 (soit 6h30 de formation par personne en moyenne)

Principe 5 : l'abolition effective du travail des enfants

- Respect des droits de l'homme et de l'interdiction pour l'entreprise de faire travailler des enfants.

Principe 6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Elimination de tous types de discriminations pour chaque poste que propose POCHECO.

- Pas de discrimination sur l'âge de nos collaborateurs. Les âges se situent entre 21 ans et 60 ans. Par exemple en 2013, nous avons recruté une personne de 22 ans et une autre de 53 ans.

- Pas de discrimination sexuelle.

L'effectif total de POCHECO au 01/06/13 est de 118 collaborateurs

6 personnes composent le comité de Direction : 3 femmes, 3 hommes

- Respect de la diversité ethnique au sein de l'entreprise dans les postes d'exécution et de direction. Aucune discrimination à l'embauche.

En 2013, sur 118 collègues, 10 ethnies différentes sont représentées.

Environnement

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement

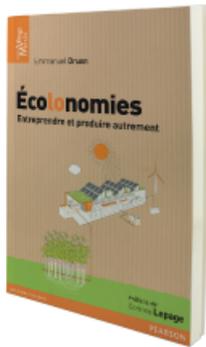
- Nous avons réalisé une Analyse de Cycle de Vie (ACV) sur notre produit afin de connaître précisément son impact sur l'environnement. Nous connaissons aujourd'hui le résultat sur plusieurs critères (destruction de la couche d'ozone, dégagement de CO2, eutrophisation de l'eau, toxicité humaine...). Cette méthode nous a permis de trouver plusieurs pistes d'amélioration pour nos produits. Cette méthode nous a permis également d'aiguiller nos clients dans leur communication vis-à-vis de l'environnement.

- Nous possédons la traçabilité totale de nos produits. Nous pouvons avoir accès à la parcelle de forêt exploitée (durablement, dans le respect de la biodiversité des espèces) pour la

fabrication du papier grâce à un numéro d'ordre de fabrication présent de la bobine de papier jusqu'au conditionnement de l'enveloppe.

Principe 8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

- Notre entreprise est certifiée ISO 14000 depuis 2008
- Nous sensibilisons en permanence nos collègues sur les questions de l'environnement (lors des formations, des réunions de production, les réunions développement, les réunions d'information trimestrielles...)
- Nous proposons en permanence à nos clients des produits ou des services plus vertueux pour l'environnement. Nos clients visitent notre entreprise en moyenne 1 fois / an. Nous avons organisé des conventions en juin 2011 ce qui a permis de rassembler 200 clients et partenaires autour du thème du développement soutenable.
- Nous avons créé une activité de conseil en environnement : POCHECO CANOPEE CONSEIL. Il s'agit du bureau d'étude interne à POCHECO qui s'est déployé et qui propose aujourd'hui ses services à d'autres entreprises. Nous avons une équipe d'ingénieurs, les connaissances, les contacts, la méthode et surtout nous avons la preuve que nos conseils portent leurs fruits (POCHECO est une entreprise rentable grâce à sa politique vertueuse pour l'environnement)
- 2012 : à l'occasion du lancement de l'activité POCHECO CANOPEE CONSEIL, nous avons organisé un rassemblement autour du thème « les écolonomies ». 200 chefs d'entreprises de la région ont passé l'après-midi avec nous pour des conférences et des débats.
- Nous avons depuis 2011 une activité de tourisme industriel sur le thème de l'environnement. C'est-à-dire de nous organisons des visites guidées de notre entreprise autour du thème entreprendre autrement, faites des Ecolonomies. Ces visites sont destinées à tout public (autres entreprises, voisins, partenaires, écoles) En 2011, nous avons organisé 71 visites de notre site (média, clients, prospects...)
- 2012 : Emmanuel DRUON, président de POCHECO, a rédigé un livre intitulé « écolonomies : entreprendre et produire autrement ». Il s'agit du récit du déploiement de la politique RSE au sein de POCHECO. L'ouvrage est argumenté de chiffres, de preuves. Le livre est commercialisé dans toutes les librairies de France. 2000 exemplaires sont déjà vendus. L'objectif est de promouvoir la démarche auprès d'autres entreprises.



POCHECO : le livre.

www.economies.fr

Les droits d'auteur sont intégralement reversés à notre association pour le reboisement du Nord Pas-de-Calais POCHECO Canopée Reforestation.

Principe 9 : à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

- Depuis 15 ans POCHECO suit une démarche de développement soutenable en réduisant la pénibilité et dangerosité des postes de travail, en augmentant la productivité et en réduisant son impact sur l'environnement. Ce système s'applique sur le produit, le process et le bâtiment. Chaque investissement est réalisé si et seulement si ces trois critères sont respectés.
- Dans le cadre de notre activité pour chaque arbre coupé trois sont replantés systématiquement. Nous avons ainsi, en produisant près de 2 milliards d'enveloppes, replanté 180 000 arbres.
- Réduction de l'encrage du fond de l'enveloppe jusqu'à 85% (la norme NF environnement impose 10%)
- Utilisation d'un papier plus léger et non blanchi fabriqué à partir de déchets de scierie. (20% de notre production actuelle)
- Colles et encres à base d'eau sans solvants. Bambousaie implantée à l'entrée du site permettant de nettoyer les eaux de process souillées.
- Remplacement des fenêtres plastiques en fenêtres papiers (80% de nos enveloppes).
- Publicité responsable : tous les supports papier sont imprimés dans une imprimerie locale, certifiée IMPRIM'VERT, sur du papier FSC
- Maîtrise des déchets : 100% des déchets sont triés, réutilisés, recyclés ou utilisés pour la production d'énergie.
- Optimisation des transports en s'assurant que chaque camion soit rempli avant son départ.
- Respect de la biodiversité (toiture végétalisée avec cinq espèces de sédums locaux choisies en collaboration avec le jardin botanique de Bailleul, 12 ruches d'abeilles)

- Récupération et infiltration des eaux de pluie d'une partie de la toiture dans des cuves et dans quelques mois des eaux de tout le site dans de nouvelles cuves et dans un bassin d'infiltration naturelle.
- Puits naturels de lumière pour réduire la consommation électrique de l'éclairage et apporter un confort aux salariés.
- Système de conditionnement des enveloppes en bobine. Suppression des cartons et palettes et réduction de l'utilisation de film plastique.
- Séchage de la colle déposée sur la pâte de fermeture de l'enveloppe par radiant infrarouge en remplacement de buses très énergivores. Réduction de la consommation électrique de POCHECO de 17%.
- Récupération de la chaleur de nos machines pour chauffer l'atelier en hiver. Cela nous a permis de supprimer deux chaudières à gaz.
- Renforcement de l'isolation du bâtiment avec triple vitrage, armature bois et du FOAMGLASS (verre compressé).
- Installation de panneaux solaires d'une puissance totale de 231 kWh. Panneaux solaires fabriqués et assemblés en Allemagne.
- Rafraîchissement naturel par des systèmes adiabatiques. L'air chaud extérieur est récupéré, rafraîchit à l'aide d'un filtre en cellulose humidifié (grâce à l'eau de pluie collectée par la toiture) puis diffusé dans l'atelier de production.

Lutte contre la corruption

[Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin](#)

- L'unique actionnaire est Monsieur Druon, président de Pocheco.
- L'intégralité des bénéfices est, sans exception, réinvesti dans l'entreprise.
- Bonne notation auprès de la banque de France. (E3+)
E = Chiffre d'affaires entre 15 et 30 millions d'euros
3+ = Très forte capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers. Sur une cote de 13 notes, 3+ est la seconde meilleure.
- depuis plus de 10 ans, seules 3 personnes gèrent les achats dans l'entreprise et les achats les plus importants (en montant) sont suivis par 2 membres du comité de Direction. La politique de la direction vis-à-vis des achats est très claire : la consigne est de n'accepter aucun cadeau de la part des fabricants et des partenaires (mis à part les objets publicitaires

tels que stylos, calendriers...). Nos bureaux sont sous forme d'un espace ouvert, il n'y a pas de salle de réunion fermée.

- Cette politique est également très claire concernant les ventes : nous n'envoyons aucun cadeau à nos clients. En fin d'année, nous rédigeons les cartes de vœux mais ils ne sont pas accompagnés de présents.

- l'année prochaine, nous intégrerons un paragraphe sur notre politique de prévention du risque de corruption dans tous les cahiers des charges des achats stratégiques. Ce sera l'occasion de communiquer en externe sur ce sujet.